

Le jeudi 7 octobre 2021, à Montpellier, huit militants sans-papiers ont été arrêtés sur le quai de la gare quelques heures avant le début du contre-sommet Afrique-France organisé par un collectif d'organisations locales et nationales. La préfecture de police et le Ministère de l'intérieur ont été prévenus de cet événement. Le matin du 1er jour de ce contre-sommet, la préfecture a envoyé des policiers procéder à des arrestations ciblées et discriminatoires sur le quai de la gare. Deux d'entre eux ont été transférés en centre de rétention avant d'être enfin libérés 5 jours plus tard grâce, entre autres, à une riposte et une mobilisation rapide qui ont commencé le jour-même devant le commissariat de Montpellier.

Cinq autres sont sortis des locaux de la police avec OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) assortie d'une IRTF (Interdiction de Retour sur le Territoire Français) dès jeudi 7 octobre. Le 18 novembre, ces cinq militants passaient devant le tribunal administratif pour contester l'illégalité de leur interpellation et des OQTF et IRTF prononcées par le préfet. Le tribunal de Montpellier a confirmé les obligations à quitter le territoire français (OQTF) et les interdictions d'y retourner (IRTF) complètement sourd aux éléments forts qui devraient logiquement amener à une annulation de ces dernières.

Des voix pour exiger

- La levée immédiate des mesures administratives d'éloignement pour les cinq camarades arrêtés à Montpellier.
- La fin des arrestations discriminatoires à l'encontre de personnes racisé.es
- La liberté de circulation et d'installation
- La régularisation de tous les Sans-Papiers

MEETING

Solidarité avec les cinq de Montpellier!

Solidarité Antiraciste!

Liberté!

De manifester!

De circuler!

De s'installer!

Des voix pour s'élever contre l'entrave au droit de manifester

E. Macron affirmait vouloir échanger avec la jeunesse africaine et « les acteurs du changement » durant ce sommet France Africain. Quelque chose ne change pas, la brutalité avec laquelle sont traités les militant.es antiracistes, et celles et ceux du mouvement social plus généralement sous l'ère Macron. L'arrestation des huit militants de différents collectifs de la région parisienne est bien une remise en cause du droit de se faire entendre par l'action collective et le rapport de force, seuls véritables moteurs de changement et d'émancipation. La situation des 7 interpellés est notre cause à toutes et tous.

Des voix pour en finir avec le contrôle aux faciès

Ces arrestations discriminatoires et illégales, jugées comme telles par le juge des libertés et de la détention ayant prononcé la libération des deux camarades enfermés en Centre de Rétention, sont à l'image des pratiques à dimension raciste de la police. Une étude de 2017, dirigée par le défenseur des droits, Jacques Toubon, démontrait que les contrôles de Police touchent 20 fois plus les jeunes "d'apparence noirs ou arabes". Les contrôles d'identité ciblés visant à harceler la jeunesse des quartiers populaires et à expulser des migrant.es doivent cesser.

Des voix pour faire vivre la solidarité contre le racisme et les frontières

Depuis les manifestations du 18 décembre, des centaines d'associations, de collectifs, de syndicats et d'organisations politiques s'organisent à travers la campagne Solidarité Antiraciste. Les mesures administratives d'éloignement que sont les IRTF et OQTF condamnent à l'errance ceux et celles qui partent, et privent de tous leurs droits ceux et ou celles qui contreviennent à l'obligation de quitter l'espace Schengen. Harceler les migrant.e.s, les priver de leurs droits et les expulser, telle est la devise du ministère de l'intérieur, à l'ère Macron. C'est pourquoi, nous devons nous mobiliser afin d'éradiquer ces pratiques qui bâtissent des frontières dans nos villes, nos villages et nos quartiers.

**Meeting de Solidarité à la Parole Errante,
9 rue François Debregue, Montreuil, le 29 janvier à 17h**

